

BULLETIN MUNICIPAL n°65

EDITO

Madame, Monsieur,

Cher concitoyen,

En cette fin de période scolaire, je vous souhaite à toutes et à tous de passer d'agréables vacances estivales sans pluies ni orages qui auront marqué notre commune en ce printemps maussade et en ayant une forte pensée pour celles et ceux qui ne pourront en profiter.

Je vous invite en ce mois de juin à venir vous rendre compte du travail effectué par nos jeunes élus du Conseil Municipal des Jeunes qui, pratiquement chaque samedi de ce mois, sur l'ancien carreau de la mine, vont œuvrer pour réaliser une fresque rappelant l'histoire de notre village.

J'ai, de nouveau, été interpellé par différents échanges ou courriers sur les problèmes de stationnement et de vitesse dans notre commune : comme je l'ai déjà dit, cela est l'affaire de chacun mais force est de constater que, par exemple, malgré l'action du Conseil Municipal des Jeunes, le stationnement sauvage et illégal perdure devant notre école en dépit de tout bon sens ou responsabilité des parents.

J'ai donc demandé aux services de gendarmerie de ne plus effectuer d'actions de prévention sur notre commune mais de verbaliser toute personne en infraction.

Nous avons de plus décidé de créer un groupe de travail chargé de réfléchir aux aménagements routiers réalisables pour tenter de trouver une réponse à cette double problématique. Notre volonté est simple : améliorer les cheminements piétons - réorganiser les pratiques de stationnement - permettre de réduire la vitesse des véhicules.

Une étude va ainsi être réalisée avant la fin de l'année par ce groupe de travail et les services du département pour proposer un projet d'aménagement sur l'Avenue de la République et l'Avenue Jean Jaurès. Ce même groupe de travail proposera également des aménagements réalisables sur les autres voies de notre commune.

Enfin, je vous invite toutes et tous à participer aux festivités du 14 juillet, organisées par la Mairie et, je les en remercie, par le Football Club de Charbonnier les Mines mais aussi aux cérémonies du 11 novembre 1918 qui marqueront le centième anniversaire de la fin de la Grande Guerre.

Le Maire - Pascal BERTHELOT

Agenda 2018

(Sous réserve d'un possible oubli et de modifications de dernière minute)

15/16/17 juin : Fête patronale - Vide grenier -

Football Club

23 juin : Fête de l'école 23 juin : Feu de la St-Jean

7 juillet : réunion pour la bibliothèque - 10h00 14 juillet : Repas, lampion, feux d'artifice, bal 21 juillet : Concours de pétanque officiel

11 août : Challenge RIZOTTO - Pétanque

16 septembre : Vide grenier - Comité des fêtes

16 septembre : Loto - Amitiés loisirs

07 octobre : marché aux vêtements - Comité des fêtes

21 octobre : Concours de belote - Amitiés loisirs

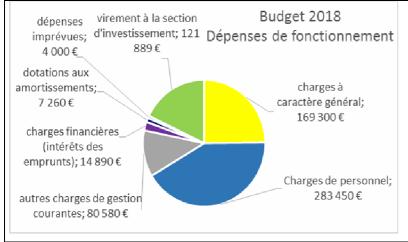
11 novembre : Repas dansant - Amitiés loisirs

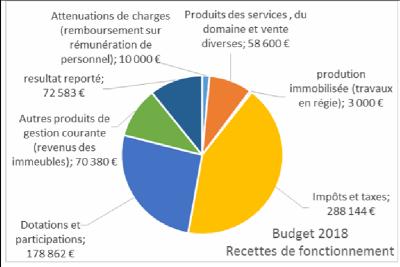
18 novembre : Bourse aux vêtements - TEAM CHARBO

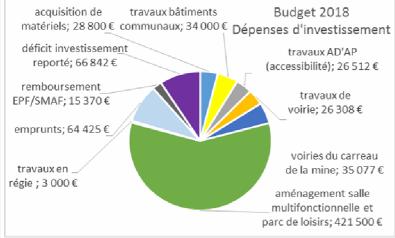
25 novembre : Marché de Noël - Comité des fêtes

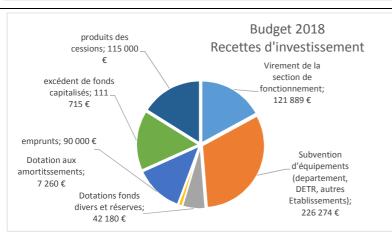
02 décembre : Noël des enfants - Comité des fêtes

QUELQUES CHIFFRES 2018









Le budget de fonctionnement 2018 s'élève en dépenses et en recettes à 681 569€.

Cette année encore, nous avons décidé de ne pas augmenter les taux d'imposition de la commune.

La principale dépense de fonctionnement reste les charges de personnel qui s'élève à 283 450€, ce qui constitue 41 % des charges de fonctionnement avec une aide de la poste pour le salaire de Manon pendant 9 ans (contrat de 20h).

Les charges à caractère général progressent de 2,2 % par rapport à l'année 2017. Nos dépenses totales de fonctionnement ont vu cette année une baisse de 1,4 %

Au niveau des recettes de l'Etat, les dotations poursuivent leur baisse : -4,3 % pour la dotation forfaitaire.

Un autofinancement de 121 889 € a pu être dégagé au profit de la section d'investissement.

Le budget d'investissement s'équilibre en dépenses et en recettes à 754 298 €.

Nous avons prévu de réaliser des travaux pour un montant de 575 197€ soit 76% des dépenses d'investissement.

Le remboursement du capital des emprunts représente 12% des dépenses.

Outre les travaux sur les bâtiments communaux (34 000 €) avec la création d'une cantine dans les anciens locaux de la caserne, la poursuite de la mise aux normes AD'AP (26 512 €), la commune finira la voirie du Carreau de la Mine (35 077€). Un nouveau programme voirie est prévu pour 26 308 €.

Nous allons pouvoir engager cette année l'aménagement de la salle multifonctionnelle sur le carreau de la mine avec un parc de jeux (421 500 €) grâce à 268 000 € de subventions, la vente de terrains et peutêtre recours à l'emprunt.

ACTUALITE DU CMJ

Voici quelques nouvelles du CMJ:

Nous avons visité en février le conseil départemental du Puy de Dôme : nous remercions Mme Nicole ESBELIN et son équipe pour nous avoir reçus avec plaisir et de nous avoir offert un bel agenda pour préparer nos réunions.

En mai, le conseil municipal adultes a validé notre projet de fresque qui se situera sur le carreau de la mine (voir 1ère esquisse et dessin ci-dessous). Nous remercions Yoan Boudon qui a accepté de nous faire la fresque en peinture.



Comme toutes les années, nous avons planté des fleurs devant la salle polyvalente et la poste avec l'aide des conseillers municipaux et de Jean-Paul.

Pour finir notre mandat, nous irons visiter le sénat le 24 octobre à Paris. Vous retrouverez les infos et les photos du CMJ sur le site de la commune.



Les jeunes du CMJ



INFOS MAIRIE Développement durable

Nous reconduisons encore une fois les subventions pour le développement durable, à savoir une aide \max imum de :

- 50 € (maxi) par foyer pour l'achat d'une cuve de récupération d'eau de pluie d'un minimum de 5001
- 15 € par foyer pour l'achat d'un bio composteur (disponible auprès du VALTOM)

Le cumul des 2 subventions est possible.

Le versement se fera sur présentation des factures en 2 fois dans l'année (juillet et octobre 2018).

Recensement de la population

Le recensement des habitants de Charbonnier les Mines se déroulera du 17 Janvier au 16 Février 2019 avec 2 agents recenseurs.

Ce recensement est important pour notre commune. De sa qualité dépend le calcul de la population légale, mise à jour chaque année, fin décembre.

Par rapport au dernier recensement de 2014, de grandes évolutions sont intervenues.

Désormais, chaque personne recensée peut répondre aux questionnaires du recensement par internet. Ce mode de réponse améliore la qualité du service et permet de réaliser des économies de moyens. Bien entendu, vous aurez toujours la possibilité de répondre sur questionnaire papiers si vous ne pouvez pas utiliser internet.



LA CHARTE D'ENTRETIEN DES ESPACES PUBLICS

dichartetien DES ESPACES PUBLICS

Comme nous vous l'avions précédemment indiqué, la Commune de CHARBONNIER LES MINES a signé la Charte d'entretien des Espaces Publics le 16 avril 2015. Elle s'est engagée au niveau 1 de cette charte dans le but de limiter les risques de pollution de l'eau par les produits phytosanitaires pouvant être utilisés pour l'entretien des espaces publics de la Commune.

Afin d'aider la Commune, la FREDON Auvergne a réalisé un diagnostic des pratiques phytosanitaires, accompagné des conseils pour l'amélioration de celles-ci.

Les élus se sont engagés dans la démarche de ne plus utiliser de désherbant chimique dans les endroits où il existe un risque pour la ressource en eau. Le personnel communal, associé à cette démarche, s'est lancé dans un désherbage manuel.

Seul, le cimetière continu de bénéficier d'un traitement phytosanitaire avec des précautions particulières pour la protection de la population.

Pour ses bonnes pratiques et ses efforts, la Commune de CHARBONNIER LES MINES s'est vu remettre le diplôme " niveau 1 de la Charte d'entretien des Espaces publics".

Afin de nous aider dans cette démarche, nous vous rappelons que l'entretien des trottoirs est à la

charge de chacun devant son habitation.

Poursuivons nos efforts ensemble!



LES TRAVAUX

La fin de l'année a vu le changement d'un portail au cimetière pour un montant de 3 664,48 €.

Cette année, la commission des travaux a souhaité poursuivre le changement des portails : prochainement celui du plus ancien cimetière sera remplacé.



Les travaux du parc de loisirs et de la réhabilitation de la "Salle des Machines" en Salle Multifonctionnelle seront lancés cette année :



Le projet est d'envergure pour notre petite commune. Il s'agit, pour la salle des Machines, de mettre en valeur le patrimoine minier en créant un lieu de rencontres multiculturelles et intergénérationnelles. Pour le parc de loisirs, il s'agit de proposer des structures sportives polyvalentes qui permettent aux familles de se retrouver.

Le projet d'ensemble est évalué à 348 372,76 € H.T.

Actuellement, il sera financé grâce à l'Etat (DETR) pour un montant de 103 972 €, au Conseil Départemental pour un montant de 87 465 €, et au Conseil Régional pour un montant de 34 837 €. La Commune a sollicité la Direction Régionale et Départementale de la Jeunesse et des Sports au titre du C.N.D.S. pour la somme de 21 928 €.



Enfin, les constructions sur le lotissement Carreau de la Mine sont en cours. L'enrobé du lotissement sera réalisé par l'entreprise COLAS à l'automne.

SICTOM ISSOIRE/BRIOUDE

Calendrier des collectes :

Bac gris:



TOUTE la commune

VENDREDI

Bac bleu (recyclables):



TOUTE la commune

JEUDI SEMAINE PAIRE

Le verre:



Vous pouvez déposer votre verre dans les colonnes situées :

- devant la salle polyvalente,
- ▶ impasse Bel Air, vers les ateliers municipaux.

Les textiles :



Vous pouvez déposer vos textiles dans le conteneur du Relais situé vers les **ateliers municipaux**.

Compostage individuel

Le compostage est une décomposition des matières organiques par les micro-organismes du sol en présence d'oxygène et d'eau (bactéries, champignons,...). Ce processus biologique conduit, après quelques mois de maturation, à un produit comparable au terreau de bonne qualité appelé compost.

Pourquoi composter ?

Il est possible, aujourd'hui, de recycler chez soi une partie de ses déchets organiques en pratiquant le compostage individuel. Le compost ainsi obtenu peut être réutilisé dans vos plantations. De plus, il permet de diminuer

assez facilement le contenu de nos poubelles : environ 40 kg par habitant et par an.

Installation du composteur :

Le meilleur emplacement est un endroit ombragé ou semi-ombragé, à l'abri du vent. Le compost doit être en contact direct avec la terre pour que les organismes décomposeurs puissent circuler. Il est nécessaire de retourner la terre et de disposer à même le sol une première couche de fond assez grossière (branches) qui sert à l'évacuation de l'eau et à l'aération du compost.

Que peut-on y mettre?

Déchets verts	Déchets de cuisine	Autres
Feuilles mortes, fanées Tailles de haies	Epluchures Restes de repas	Sciure Cendres
Gazon Déchets du potager	Croûtes de repas Café (marc) Coquilles d'œufs	Papier essuie-tout
525 S.C.		

Ne pas mettre dans son composteur

Huile Cartons imprimés Litière pour animaux

Morceaux de bois Coquillages Végétaux très résistants : lauriers, thuyas

Tissus Pelures d'agrumes Restes de viande et de poisson (pour éviter odeurs et rongeurs)

Règles simples du compostage :

- Broyer et réduire les gros éléments (plus rapide à se décomposer),
- Mélanger les différentes catégories de déchets pour faciliter la décomposition.
- Alterner les déchets → Secs / humides avec Grossiers / fins et Azotés / carbonés.
- Brasser régulièrement,
- Surveiller que le tas de compost soit assez humide surtout en été,
- Dans les conditions normales et une bonne utilisation, le compost ne génère aucune odeur. Si c'est le cas, c'est souvent dû à un manque d'aération ou trop d'humidité.

Comment utiliser son compost?

- Le compost jeune (3 à 6 mois) peut être étendu en surface, autour des arbres et entre les cultures. Vous l'intégrerez au sol 2 à 3 mois plus tard. Il peut être aussi utilisé en paillage.
- Le compost mûr (plus de 6 mois) peut s'utiliser pour tous vos travaux de jardin :
- Potager, Jardin, gazon, Plantes, rempotages, Haies, Etc...

Solutions pour votre compost :

	Causes	Solutions
Odeurs désagréables	Trop humide	Ajouter de la matière sèche (paille, sciure)
	Manque d'aération	Brasser et mélanger le compost Ajouter des branchages
Moisissures	Manque d'aération	Brasser et mélanger le compost
Pas de décomposition ou très lente	Trop tassé	Aérer le compost
	Déchets trop gros	Broyer les déchets
	Manque d'azote	Ajouter les déchets azotés : gazon, épluchures
Présence d'animaux	Déchets de repas pas recouverts	Recouvrir les restes de repas de sciure ou de cendres de bois

Bibliothèque

Samedi 7 juillet à 10h00 aura lieu une réunion pour évoquer le futur de notre bibliothèque. Merci à tous ceux et celles qui sont intéressé pour s'occuper de ce lieu culturel de venir nous rencontrer lors de cette réunion.

Cantine - RAPPEL

Les repas sont préparés tous les jours par le restaurant la p'tite eau et le personnel communal va les chercher en liaison « chaude ». Le service était assuré cette année par Françoise, Carine et Agnès.

Suite à de nombreux problèmes cette année, nous rappelons que l'inscription doit se faire IMPERATIVEMENT **le mardi avant 16h30** pour la semaine suivante en mairie. Nous n'accepterons plus les enfants inscrits après cette date.

Les absences doivent obligatoirement être signalées au secrétariat de Maire dès le 1er jour avant 9h30. Seules seront pris en compte les absences pour maladie (certificat médical obligatoire) et cas de force majeure 'sur justificatif). A ces 2 seules conditions, les repas prévus ces jours-là ne seront pas facturés. Tout autre repas non pris sera facturé.

En cas d'absence d'un enseignant (maladie, grève...), le repas peut-être exceptionnellement annulé à la demande des parents à condition de prévenir le secrétariat de Mairie avant 9h30.

Toute remarque concernant la cantine doit être faite uniquement en mairie : aucune remarque directe ne pourra être faite auprès du restaurant.

La facturation est mensuelle. Le prix du repas est de 3.80€.

Containers quartier commercial

Nous vous rappelons que les containers à poubelle du quartier commercial sont privés et réservés exclusivement à l'usage des commerçants. Il est absolument interdit de déposer des ordures sous peine d'une amende de 68€.

NOUVELLES DU CCAS

DON DU SANG

Le don du sang 2018 qui a eu lieu le jeudi 12 avril a vu une affluence encore faible et dans la continuité de 2017 et 2016 : 26 donneurs dont 1 nouveau.

Un grand merci à ceux qui se sont déplacés et rendez-vous à l'année prochaine si l'agence de Clermont-Ferrand maintient ce rendez-vous qui est menacé au vu du faible nombre de donneurs.

REPAS DES ANCIENS

Comme tous les ans en janvier, les membres du C.C.A.S ont reçu les aînés à la salle polyvalente pour le traditionnel repas de la nouvelle année.

Le DJ Patrick nous a fait danser après un bon repas servi par les membres de la commune et du CCAS. Les enfants du CMJ nous ont rejoints pour déguster la galette. Tout le monde est reparti content de cette journée.

Encore un moment très convivial qui permet à beaucoup de voir du monde et donc de sortir un peu de leur solitude. Nous espérons que pour 2018, vous serez nombreux à nous rejoindre.

Pour que personne ne soit oublié, les membres du C.C.A.S. assistés de conseillers municipaux et des jeunes du CMJ ont offert un coffret cadeau fabriqué par Anthony avec des produits locaux à ceux et celles qui n'ont pas pu se joindre à nous.

Nous avons une pensée pour Mme Marianna MARZEK qui nous a quittés le 6 mars 2018 et qui aurait eu 100 ans le 28 aout 2018.

A toutes et tous, nous vous disons à l'année PROCHAINE!



JOYEUX ANNIVERSAIRE ALICE!

Notre chère Alice GAUME a fêté allégrement, le 27 mai 2018, ses 101 ans à l'EPHAD de Brassac les mines, entourée des siens. C'est avec beaucoup de joie et d'affection que nous lui souhaitons un très joyeux anniversaire.

ACTIONS A DESTINATION DES ENFANTS DE CM2

Le CCAS a décidé cette année encore de donner des bons d'achats de 40€ valorisé à 52€ par BUREAU SERVICE pour la rentrée scolaire 2018-2019 à chaque enfant fréquentant l'école des petits mineurs en CM2. La mairie de Moriat a bien voulu participer pour les 2 enfants de sa commune.

Cette somme remplacera les subventions que la commune versait pour les voyages scolaires aux collégiens.

FORUM « VIEILLIR C'EST VIVRE »



Le Centre Local d'Information et de Coordination Gérontologique Issoire Bassin Montagne propose, en partenariat avec les communes du Lembron Val d'Allier, un forum « vieillir c'est vivre » le 2 Octobre 2018 de 14h30 à 17h30 à St Germain Lembron.

Cet évènement proposera tout au long de l'après-midi, des interventions autour de la prévention et de la santé à destination des retraités.

Des navettes seront mises à disposition. Une réservation sera possible auprès de la Mairie de Charbonnier Les Mines. De plus amples informations vous seront transmises avant la manifestation.

Informations supplémentaires, Clémence MONTMORY, CLIC IBM: 04.73.89.67.38

BIBLIOTHEQUE

S'il nous vient, l'été, des envies de lecture, n'oublions pas que la Bibliothèque Municipale est toujours à notre disposition aux mêmes jours, aux mêmes heures :

- Samedi de 14h00 à 15h00
- Mercredi de 15h30 à 16h30

Elle offre un grand choix pour tous les âges, tous les goûts (romans policiers, documentaires) beaucoup de livres en gros caractères, pour les problèmes de vue, généralement très appréciés. Possibilités de réservations et demandes personnelles grâce aux apports renouvelés régulièrement de la B.D.P.

Yvette LEW 204-73-54-32-67 et Raymonde TIXIER 204-73-54-06-37

DEROULEMENT DU 14 JUILLET 2018

Pour la cérémonie du 14 juillet 2018, le conseil Municipal vous propose de se retrouver tout le long de cette journée.

Au programme:

- A 11h30, départ devant la Mairie pour le Traditionnel défilé du 14 juillet avec dépôt de gerbe au Monument aux Morts et apéritif
- 18h30 : à la salle polyvalente, le football Club de Charbonnier Les Mines vous convie à venir participer à un repas, la réservation ci-jointe est à retourner en Mairie pour le 30 juin 2018, dernier délai.

Attention le chèque est à libeller à l'ordre du Football Club Charbonnier - 14 juillet

- A 21h30, distribution des lampions devant la salle polyvalente pour la retraite aux flambeaux,
- A 23h00, rendez-vous Chemin de Bellevue pour assister aux Feux d'Artifices tirés par les artificiers bénévoles de notre commune, puis soirée dansante à la salle polyvalente offerte par la municipalité animée par un DJ.



Terrain à vendre Lotissement Carreau de la mine

La mairie met en vente un terrain à bâtir viabilisé sur le carreau de la mine : 45€ le m2 - superficie 601m2 (section B)





Un autre terrain est en vente sur le lotissement du carreau de la mine : s'adresser directement à Auvergne Habitat

Bulletin périodique d'informations municipales

Rédaction : Les conseillers municipaux et les présidents d'associations locales.

Conception, assemblage : Jérôme VALLON, Hélène MESTRE, Marie-Laure JACQUET, Rachel HENRY

Tirage: 500 exemplaires à Centre-com à Issoire

Mairie de Charbonnier les mines - rue de la liberté - 63340 CHARBONNIER LES MINES

 $\textbf{Mail}: \underline{\textbf{mairie.charbonnier.63340@wanadoo.fr}} - \textbf{Tel}: 04.73.54.05.24 - www.charbonnier-les-mines.fr}$

Le conseil municipal vous souhaite





Bulletin de libre expression réservé aux sociétés locales

ECOLE DES PETITS MINEURS



La fin d'année approchant, les élèves vous invitent à participer à notre fête de l'école qui se déroulera le samedi 23 juin à partir de 14h00 dans la cour de l'école.

Comme nous l'avions annoncé, les élèves ont ou vont participer à plusieurs activités culturelles ou sportives en cette fin d'année :

Le 24 avril, les classes de CE1 à CM2 ont participé au cross d'Auzat organisé par l'USEP. Les élèves se sont très bien comportés.

Le 28 avril, toujours dans le cadre de l'USEP; les élèves des classes de CE2 à CM2 ont été voir le match Clermont - Nîmes. Même s'ils auraient aimé une victoire des locaux, ils ont pu assister à une très belle rencontre.

Le 31 mai, ce sont les élèves de la classe de PS/MS qui se sont rendus au Château de Parentignat dans le cadre du festival d'Artd'école.

Cette même classe s'est rendue au château d'Hauterive à Issoire dans le cadre du Défi lecture; défi lecture auquel participera la classe de CM1/CM2 le 26 juin à Saint Germain Lembron.



Enfin les élèves des classes de GS à CM2 ont participé à une randonnée organisée par l'USEP au Lioran.

Rappel: Les inscriptions pour les enfants nés en 2015 et les pré-inscriptions pour les élèves nés avant le 30 juin 2016 se font sur rendez-vous, les lundis : tél: 04 73 54 03 50. Veuillez apporter : le livret de famille, le carnet de vaccination, un certificat de radiation de son ancienne école si votre enfant était scolarisé en 2017-2018.

Dernière minute : L'école des Petits MINEURS a été une nouvelle fois labellisée école E3D (Établissement en **D**émarche Globale de **D**éveloppement **D**urable) de niveau 2.



AMICALE LAIQUE

Les cours de gym adultes et seniors se terminent en cette fin d'année scolaire et reprendront en septembre avec Caroline. Ces cours sont ouverts à tous, chacun fait selon ses capacités dans une bonne ambiance.

A la rentrée également, nous vous proposerons des séances de sophrologie avec Nina. Ce sont des techniques de respiration, des mouvements simples et adaptés, des visualisations positives pour une meilleure gestion du stress, meilleure confiance en soi, troubles du sommeil...

Le 24 mars, nous avons fait venir la troupe des Pièces Montées de La Couze. Ils nous ont encore fait passer une excellente soirée de rigolade avec leurs 2 pièces Une histoire de Oufs et Un tracteur dans le living.

Le 19 avril, Christina est venue à la bibliothèque raconter de belles histoires aux enfants du village et des alentours. Avec ses marionnettes, elle a fait voyager au pays de l'imaginaire les bambins venus nombreux l'écouter. Tous étaient contents de participer à cette matinée récréative pendant les vacances scolaires.

Le vendredi 22 juin nous irons voir le spectacle son et lumière à travers la ville du Puy-en-Velay en petit train.

Toute l'équipe de l'amicale Laïque vous souhaite de passer de bonnes vacances.



Audrey Carpentier

TEAM CHARBO

L'association Team Charbo prévoit d'organiser le 18 novembre la journée du FAIT MAIN : Il y aura une expo vente à la salle polyvalente de plusieurs activités. Toutes les précisions seront mises sur le site des brocantes.

Le spectacle des cours de Zumba le 26 mai s'est très bien passé.

Les enfants qui font l'activité manuelle le mercredi préparent de très jolies choses pour la fête des papas. On voit que Françoise et Véronique leurs transmettent de belles choses. Merci à elles.

La présidente, Cathy LOZANO

FOOTBALL CLUB DE CHARBONNIER LES MINES DES NOUVELLES DU F.C.C.

Le bilan de la saison écoulé du club n'a pas été à la hauteur des espérances attendues et, plutôt, à l'inverse de la saison dernière.

Après la montée de l'année dernière en division supérieure, cette année se conclut par une descente en division inférieure pour l'équipe 1.

S'est posé le problème de présence des joueurs, pour pouvoir composer une équipe cohérente, un problème de motivation, de coaching. Tous ces éléments mis bout à bout nous ont entrainé



vers le bas du classement. Nous sommes actuellement avant dernier en attendant le tout dernier match à la Combelle (actuellement dernier).

Donc, pour l'équipe 1, la saison est à oublier, pour repartir sur de bonnes bases pour la prochaine saison avec quelques changements possibles.

Pour les vétérans, la saison est positive avec plus de victoires que de défaites. Merci aux vétérans qui sont venus renflouer les effectifs de l'équipe 1.

Le Bureau du F.C.C.

Un évènement important va prochainement avoir lieu : la Coupe du Monde. Cette année, elle aura lieu du 14 Juin au 15 Juillet 2018 en Russie. Certains matchs seront retransmis sur grand écran. Venez nombreux vibrer devant les matchs diffusés.

CLUB AMITIES ET LOISIRS

L'assemblée générale a eu lieu le 15 janvier devant 125 adhérents présents.

Les comptes tenus dans une parfaite régularité ont été adoptés à l'unanimité. La cotisation annuelle reste inchangée. A ce jour, le club compte 154 adhérents et chacun a reçu le calendrier pour les activités de cette année.

Toujours beaucoup de monde le mardi pour la belote.

Le 13 Février, nous avons fêté mardi gras. 85 adhérents ont apprécié crêpes et bugnes offerts par le club.

Le 20 mars, le concours de belote réservé aux adhérents a réuni 30 doublettes dans une bonne ambiance. Merci aux fidèles sponsors. Le 19 avril, sortie traditionnelle dans le Livradois Forez pour le repas grenouilles. Nous étions 81, deux cars.

Le 15 mai, repas à la salle polyvalente. Nous étions 108 adhérents. Super repas et bonne ambiance, animé par une accordéoniste de renom national.

Le club arrêtera ses activités le mardi 3 juillet et reprendra le 4 septembre.

Bonnes vacances à tous.

Monique WASIOLEK

COMITE DES FETES

Nous avons recommencé l'année avec notre marché aux vêtements le 4 mars où nous avons dû refuser des exposants, la salle n'étant pas extensible. Très bonne fréquentation le matin et un peu plus calme l'après-midi. Nous avons poursuivi avec la chasse aux œufs le 1^{er} avril (quelques poissons se sont d'ailleurs invités!) et ce sont une cinquantaine d'enfants qui se sont retrouvés dans la cour de l'école.



Sur le 2^{ème} semestre, nous vous proposons :

<u>Dimanche 29 juillet</u>: Sortie en car avec le matin visite du moulin Richard de Bas à Ambert puis piquenique tiré du sac et l'après-midi visite des jardins de la terre à Arlanc. Bulletin d'inscription ci-joint à rendre avant le 7 juillet à Corinne LOINTIER ou Véronique BLANC.

<u>Dimanche 16 septembre</u>: cette année encore, nous organiserons notre traditionnel vide grenier sur le communal. Tarif : 1 euro le mètre linéaire .Vous pouvez réserver votre emplacement dès maintenant auprès de Corinne au 06.43.78.38.23 ou Véronique au 06.82.34.33.22. Buvette sur place et spectacle surprise l'après-midi.

<u>Dimanche 7 octobre</u>: Au vu du succès de notre marché de vêtements/jouets en mars 2018, nous vous proposons cette 2^{ème} date pour vendre ou faire des affaires avant Noël. Tarif: 2 euros le mètre, table et chaise fournies. Buvette sur place.

<u>Dimanche 26 Novembre</u>: Marché de Noël à la salle polyvalente. Tarif : 2 euros le mètre, table et chaise fournies. Buvette et tombola sur place.

<u>Dimanche 03 Décembre</u>: Spectacle de Noël pour les enfants de l'école (Moriat, Charbonnier) et ceux de la commune suivi de l'arrivée du père Noël et d'un goûter. Cette activité est entièrement financée par le comité (spectacle, goûter).

Lors de l'assemblée générale de juin, nous avons élu un nouveau bureau avec l'arrivée de Charlotte au poste de secrétaire adjoint. Je remercie Angélique et Laurent pour l'aide qu'ils nous ont apportée durant les années passées au comité : on vous reverra avec plaisir lors de nos différentes activités.

N'hésitez pas à aimer notre page FACEBOOK "comité des fêtes de Charbonnier les Mines".

Bonnes vacances à tous et on se retrouve au vide grenier du 16 septembre.

La présidente, Corinne Lointier.